

APPEL D'OFFRE NATIONAL POUR ACHAT MATERIELS DE CONSTRUCTION

Projets : « COD 1115 BMZ »

Notre réf. : BEN LOG COD 1115-017-04 BMZ

Madame, Monsieur

Welthungerhilfe a été fondée en 1962. Elle est aujourd'hui l'une des plus importantes organisations privées travaillant dans le domaine de la coopération au développement et l'aide humanitaire en Allemagne. Sans but lucratif, elle est apolitique et non confessionnelle. Les dons de la population représentent un fonds important pour notre travail en Afrique, Asie et Amérique. En outre, Welthungerhilfe reçoit des subventions du Gouvernement Fédéral Allemand, de l'Union Européenne et de l'Organisation des Nations Unies.

Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande), dans le cadre de son projet COD1115 cherche à identifier des Fournisseurs répondant aux critères les plus appropriés pour la fourniture des matériels de constructions, ciments, treillis et Gabions afin d'établir un **contrat de fourniture**.

A cet effet, Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande) invite les soumissionnaires que ce marché intéresse à présenter une offre.

Lot : Matériels de construction, Ciments, treillis et Gabions

Référez-vous à l'annexe II pour les spécifications de l'article et les quantités requises

1. Conditions générales à respecter

- Le matériel livré devra être d'une bonne qualité, conforme aux spécifications
- Veuillez joindre à votre cotation les photocopies des documents étatiques de fonctionnement (**Identification nationale, Certificat d'immatriculation au registre de commerce, numéro impôt**)
- Veuillez soumettre :
 - Le prix des différents matériels/unités décrits ci-dessus en dollars américains ;
 - La durée de livraison après la demande de produits ;
 - La durée de validité des prix que vous proposez ;
- La qualité des produits est primordiale pour le bon fonctionnement de nos activités. Il est donc important de vous engager sur la qualité et l'origine de vos produits.
- Welthungerhilfe ne s'engage pas à accepter l'offre **la moins chère**. D'autres critères seront pris en compte (qualité des produits, pièces administratives, ...)
- Nous préférons un unique fournisseur. Mais nous réservons le droit de diviser la commande si nécessaire

2. Bordereaux des quantités / Spécifications

- Pour les quantités et les spécifications des matériels demandés, référez-vous à l'annexe II du présent appel d'offre.
- Il est recommandé de proposer un prix unitaire et un prix total
- Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande) se réserve le droit de réduire ou d'augmenter les quantités par rapport à celles données de cet appel d'offre

3. Inspection

Le fournisseur devra garantir un accès à tous les éléments nécessaires à cet effet (stockage, documents de gestion liés au stockage/pesage à Welthungerhilfe, etc...). Tout produit ne répondant pas à la qualité convenue sera rejeté. Dans le cas où le produit est rejeté, le fournisseur sera contractuellement tenu à rembourser les frais déjà encourus pour le produit rejeté et le dégâts porté aux engins lors de l'utilisation du produit.

Beni, 24.05.2017

Deutsche Welthungerhilfe e.V.
Friedrich-Ebert-Straße 1
D-53173 Bonn
Tel. +49-228-2288-0
Fax +49-228-2288-333
www.welthungerhilfe.de

Prudence Marango
Chef de projet
Tel. +243 825560916
+243 78900984

Prudence.Marango@welthungerhilfe.de

Patronnée par:
Président Fédéral Joachim Gauck

Présidence (à titre bénévole):
Bärbel Dieckmann, Présidente
Prof. Dr. Klaus Töpfer, Vice-Président
Norbert Geisler, Président de la
Commission Financière
Prof. Dr. Hartwig de Haen
Rosa Karcher
Dr. Stephan Reimers
Dr. Tobias Schulz-Isenbeck

Secrétaire Général
Chef de la Direction:
Till Wahnbaeck

Compte bancaire pour les dons:
Sparkasse KölnBonn
Comte 1115
Code bancaire 370 501 98
IBAN: DE15370501980000001115
BIC: COLSDE33

4. Emballage et colisage

L'emballage doit être approprié à la nature (taille, poids) des articles et atteindre les normes internationales. L'emballage doit éviter les dommages dus au transport et protéger des intempéries. Les frais d'emballage doivent être inclus dans le prix unitaire de chaque article.

5. Marquage

Voir les spécifications dans les annexes.

6. Echantillon

Une équipe de Welthungerhilfe passera chez le fournisseur sélectionné pour apprécier les échantillons de chaque article.

7. Lieu et date de livraison

La marchandise est à livrer au bureau de WHH à Nobili

8. Prix

Les prix de l'appel d'offres doivent être indiqués en devise : **Dollars Américains (USD)**.

Les prix doivent être nets, c'est-à-dire : inclure le service de montage, le chargement et le déchargement ainsi que toutes taxes confondues que le soumissionnaire pourrait éventuellement supporter auprès de l'Autorité compétente.

9. Donneur d'ordre

Welthungerhilfe /ex - Agro Action Allemande
5, Av. Dokolo, Commune de Bungulu
Ville de Beni, N-Kivu, Rép. Dém. du Congo

10. Destinataire

Welthungerhilfe /ex – Agro Action Allemande à Nobili

11. Documents requis en cas de commande

- Contrat signé entre WHH et le fournisseur
- Bon de commande signé par le donneur d'ordre et le fournisseur
- Facture commerciale (adressée au donneur d'ordre)
- Bon de livraison des marchandises signé par le Responsable Logistique ou son délégué de Welthungerhilfe Beni

Veillez noter que les frais de service de messagerie commerciale doivent être couverts par le fournisseur.

12. Conditions de paiement

Paiement CAD (Comptant contre documents) : Le paiement sera réglé par chèque bancaire dans les 30 jours suivant la réception de la facture et de l'entièreté des marchandises.

13. Garantie de bonne exécution

Non applicable

14. Pénalités

Les délais de livraison seront négociés et fixés dans le contrat selon proposition. En cas de retard de livraison dû à des raisons autres qu'à l'exception de force majeure, le donneur d'ordre a le droit de faire usage d'une pénalité de 5/1000 par jour de la valeur totale de l'envoi restant encore à livrer. La pénalité sera déduite de la facture. Si le retard excède 15 jours, Welthungerhilfe (Agro Action Allemande) se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis. En cas de livraison incomplète causée par le Fournisseur, Welthungerhilfe (Agro Action Allemande) a le droit de déduire les pertes de la facture. En cas de produit impropre causé par un emballage inapproprié Welthungerhilfe (Agro Action Allemande) se réserve le droit de déduire du montant de la commande concernée un montant en fonction de la différence avec la spécification demandée. Dans le cas où la qualité n'est pas conforme aux spécifications initialement convenues par les deux parties, le fournisseur doit informer immédiatement le donneur d'ordre. Une livraison des marchandises ne répondant pas à la qualité convenue peut être rejetée par

Welthungerhilfe, mais si celui-ci accepte ces marchandises, une déduction sur le montant de la commande et une pénalité seront négociées et Welthungerhilfe (Agro Action Allemande) a le droit de résilier le contrat sans préavis

15. Conditions d'appels d'offres

Les soumissions doivent préciser tous les détails, selon le texte d'appel d'offres, le cas échéant le format de l'annexe II peut être utilisé, signé et tamponné comme formulaire d'offre. Cependant, une offre sur un papier à en-tête du fournisseur est également la bienvenue, à condition qu'elle contienne les informations exactes comme l'exige le formulaire de soumission. Les soumissionnaires sont vivement conseillés de fournir les références récentes (de moins de 2 ans) dans des marchés similaires. Les fournisseurs qui ne recevront pas de rétroaction écrite avant le 28 Juin 2017 devront considérer que leur offre n'a pas abouti.

Les offres doivent parvenir à Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande) au plus tard **08 Juin 2017** à 16h00 heure locale de Beni RDC. Les offres doivent être présentées sous pli fermé à :

Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande)


« Appel d'offre réf. : BEN LOG COD 1115-017-04 BMZ »

(Ne pas ouvrir avant le 08 Juin 2017)

En cas de questions, ou pour envoi par voie électronique, veuillez contacter Monsieur Prudence Marango aux adresses e-mail suivantes: Prudence.Marango@welthungerhilfe.de

N.B. : L'offre est valable sans signature originale et seule la personne ou entreprise invitée après sélection des candidatures et signature d'un contrat pourra nous livrer les marchandises.

Fait à Beni, le 24 Mai 2017



Prudence Marango
Chef de projets
Welthungerhilfe (AAA)
Prudence.Marango@welthungerhilfe.de

Annexes:

- I. Pré-qualification des fournisseurs
- II. Spécifications techniques & bordereau de prix
- III. Offre optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée

DOCUMENT OBLIGATOIRE

ANNEXE I - Pré-Qualification des fournisseurs

Nom de la société	
Forme juridique	
Adresse postale	
Adresse physique	
Numéro de téléphone	
Numéro du FAX	
Courriel	
Site web	
Nom du directeur général	
Personne-ressource (s) Ventes & Marketing	
Personne-ressource (s) Fret / Livraison	
Nombre d'employés	
Chiffre d'affaires annuel	
Gamme de produits offerts	

Remarque : Une partie de cette pré-qualification est la déclaration suivante de votre entreprise



Welthungerhilfe appuie les objectifs du Pacte Mondial des Nations Unies

Le pacte Mondial des Nations Unies est une initiative stratégique pour les compagnies privées qui sont engagées dans les dix principes universaux dans les secteurs des droits humains, les droits du travail, l'environnement, et l'anti-corruption. En appliquant ceci, les compagnies, en tant que moteur de la mondialisation, peuvent assurer que les marchés, le commerce, la technologie et la finance évoluent d'une façon qui bénéficie les économies et les sociétés à travers le monde.

Les droits humains : les compagnies devraient

- Principe 1 : appuyer et respecter la protection de droits humains internationaux ; et
- Principe 2 : s'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations de droits humains.

Droit du travail : les compagnies devraient soutenir

- Principe 3 : la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : l'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : l'abolition du travail des enfants ; et
- Principe 6 : l'élimination de la discrimination par rapport à l'emploi et l'occupation.

Environnement : les compagnies devraient appuyer

- Principe 7 : une approche envers l'environnement caractérisée par la précaution ;
- Principe 8 : développer des initiatives qui prônent une plus grande responsabilité environnementale ; et
- Principe 9 : le développement et la diffusion de technologies qui ne nuisent pas à l'environnement.

Anti-corruption

- Principe 10 : les compagnies se doivent d'œuvrer contre la corruption sous toutes ses formes, inclus l'extorsion et les paiements officieux.

Le pacte mondial est global ainsi que local ; privé et publique ; volontaire mais redevable.

De plus amples informations sont disponibles sur ce site internet en différentes langues :

<https://www.unglobalcompact.org>



DOCUMENT OBLIGATOIRE

Fiche de pré-qualification des fournisseurs

Nous, _____ (nom de la société) déclarons par les présentes que

- a) nous ne faisons pas l'objet d'une procédure de faillite, d'un règlement judiciaire ni d'une liquidation, nous n'avons pas cessé notre activité commerciale et nous ne nous trouvons pas dans une situation comparable en raison d'une procédure assimilée prévue par les dispositions légales nationales ;
- b) nous ne sommes pas condamnés sur la base d'un jugement exécutoire pour des raisons qui mettent en cause notre fiabilité professionnelle ;
- c) nous satisfaisons à notre devoir d'acquittement des cotisations d'assurance sociale, des impôts ou d'autres charges selon les dispositions légales de l'État de notre établissement, de l'État du destinataire ou de l'État d'accomplissement de la commande ;
- d) nous n'avons pas été condamnés de manière exécutoire pour cause de fraude, de corruption, de participation à une association de malfaiteurs ;
- e) aucun manquement lourd à un contrat n'a été déterminé pour cause de non-satisfaction à nos obligations contractuelles en rapport avec une autre commande ou une subvention dans le secteur de l'humanitaire ;
- f) nous avons mis à votre disposition l'ensemble des informations nécessaires en relation avec la participation à une adjudication ;
- g) en ce qui concerne les contrats qui sont en fin de compte réglés avec les fonds de la Communauté européenne, nul d'entre nous n'émet de reproche de rupture de contrat pour cause de grave manquement à nos obligations contractuelles ;
- h) nous n'avons pas été exclus par la Communauté européenne pour cause d'aspects éthiques en notre qualité de partenaire contractuel ;
- i) nous garantissons l'accès au bailleur de fonds du projet, aux auditeurs et éventuellement au Bureau Anti-Corruption concerné sur demande à nos documents commerciaux et comptables aux fins des contrôles et audits ;
- j) nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants ;
- k) nous soutenons les objectifs du pacte Mondial des Nations Unies : <https://www.unglobalcompact.org>

Date, nom de la société, signature, nom en capitales d'imprimerie, cachet

ANNEXE II – Spécifications techniques & bordereau de prix : Matériels de construction, Ciments, treillis et Gabions

No	Description d'article	Spécifications	Unité	Quantité demandée	Prix unitaire proposé (\$)	Prix Totale (\$)
1	Ciment HIMA	CPJ HIMA	Sacs	480,00		
2	Ciment Bambouri	Bambouri de Kenya	Sacs	432,00		
3	Fers à beton de 06	Barre de diam 6	Pièces	240,00		
4	Treillis maille de 15		Pièces	360,00		
5	Gabions 2X1X1	Gabion de 2x1x1	Pièces	100,00		
				TOTAL		

Prix total en toutes lettres :

Ce prix inclus les frais de transport et toutes les taxes.

La marchandise se trouve actuellement en stock à (Ville / Pays): _____

Délais de livraison (en jours calendrier) : _____

Durée de validité de l'offre : _____

Moi soussigné, je déclare que ces prix sont pour les articles répondant aux exigences indiquées à l'annexe II du présent appel d'offres et autres conditions mentionnées. Note : Les divergences par rapport aux exigences techniques ou toutes autres divergences doivent être explicitement mentionnées.

Nom et numéro de téléphone _____

Signature et cachet: _____

ANNEXE III – Offre forme optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée

En vous référant à l'annexe II de votre bordereau de prix, veuillez indiquer le rabais (en %) que vous pouvez accorder en fonction du nombre de lots pour une commande combinée.

Rabais en % : _____

Nombre de lots correspondant : _____

Signature et cachet : _____

2